

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 juin 2023 - Délibération n° 2023/06/05

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°2023-12 « Rénovation de la station-service de ROYERE DE VASSIVIERE ».

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, à seize heures trente minutes, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de communes, commune de Saint-Dizier-Masbaraud, sur la convocation en date du 06 juin 2023, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

GAUDY Sylvain – LAPORTE Martine – MALIVERT Jacques – NOURRISEAU Pierre-Marie – SIMON-CHAUTEMPS Franck – GRENOUILLET Jean-Yves.

Etaient excusés : GAILLARD Thierry et SUCHAUD Michelle.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
8	6	6			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
6	-	-	-	-	-

Vu la délégation de pouvoir du Bureau communautaire approuvée par le Conseil communautaire par délibération n°20200731 le 29 juillet 2020, modifiée par délibération n°2023/04/39 en date de 25 avril 2023 pour autoriser le Bureau communautaire à pour « Prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, pour des marchés dont le montant initial est compris, lorsque les crédits sont prévus au budget, entre 12 000,00 € HT et 100 000€ HT, lorsque les crédits sont prévus au budget »

Le Président expose les éléments suivants :

Considérant la nécessité de rénover la station-service de ROYERE DE VASSIVIERE ;
Considérant l'ancienneté de l'équipement qui montre des dysfonctionnements concernant la distribution de carburants mais aussi une remise aux normes des terminaux de paiements qui ne seront plus utilisable dans un futur proche (lien avec la banque). Il faudra également prévoir une remise en état de l'auvent qui devra être remis en peinture et une mise en place de signalétique pour bien identifier que la station-service est gérée par la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Enfin une réfection de la piste devra être réalisée vue sa détérioration.

Il s'agit d'un marché de travaux dont l'estimation est inférieure à 100 000 € HT. En raison de son montant, une procédure simplifiée a été utilisée en référence à l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique. Considérant la nature de la prestation demandée, une consultation directe a été effectuée auprès de 2 prestataires susceptibles de réaliser ces travaux spécifiques.

La prestation demandée était la suivante :

Remise en peinture de l'auvent avec mise en place d'un signalétique

Remplacement des distributeurs de carburants et des automates de paiement
 Réfection de la piste
 Réfection du module Signalétique (panneau indication carburants)
 Changement éclairage pour les pistes (ampoule led)
 Mise en place de poubelle.

Deux entreprises ont répondu et les 2 offres sont recevables

L'analyse des offres est la suivante :

ANALYSE DES OFFRES				
N° de prix	Nature de l'opération	Unité	OFFRE CASADEI HT	OFFRE MADIC HT
L1 1.1	Peinture et signalétique de l'auvent			
1	Lessivage et mise en peinture du bandeau	forfait	5 220,00 €	3 861,00 €
2	Lessivage et mise en peinture des 2 poteaux	forfait		
3	Fournitures adhésifs et pose	forfait		
L1 1.2	Distributeur			
1	Distributeur de carburant (tout compris)	forfait	16 790,00 €	19 822,00 €
L1 1.3	Automate			
1	Automate Lafont double face	forfait	10 100,00 €	7 772,00 €
L1 1.4	Pupitre			
1	Pupitre système de gestion (MADIC pupitre conservé)	forfait	2 500,00 €	0,00 €
L1 1.5	Module signalétique sur piste + poubelle et dévidoir papier			
1	Panneau indication carburant	forfait	pas prévu	450,00 €
L1 1.6	Eclairage sur piste			
1	changement éclairage pour les pistes LED	forfait	4 180,00 €	1 490,00 €
L1 1.7	Réfection piste			
1	Ouvrage de piste carburant (génie civil)	forfait	16 200,00 €	14 521,00 €
		TOTAL HT sans options	54 990,00 €	47 916,00 €
	TOTAL TTC		65 988.00 €	57499.20 €
Options proposées par les prestataires non retenue				
L1 1.8	Equipement de sécurité			
1	Borne interface sécurité	forfait	3 842,00 €	4 172,00 €
		TOTAL HT avec options	58 832,00 €	52 088,00 €
	TOTAL TTC		70 598.40 €	62 505.60 €

Les prestations techniques sont équivalent, seul le prix départage les candidats arrive 1^{er}

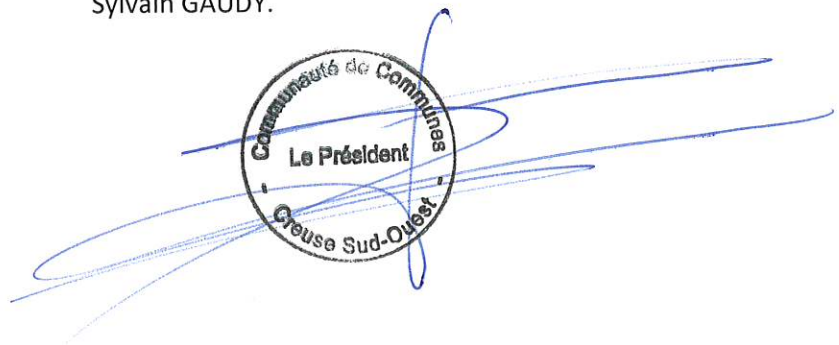
Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Bureau communautaire :

- Décide d'attribuer le marché 2023-12 au candidat le mieux disant, à savoir MADIC pour la somme de 47 916.00€ HT.
- Dit que les crédits nécessaires seront imputés sur l'exercice budgétaire 2023
- Autorise M. Le Président à signer et notifier le marché.
- Autorise M. Le Président à signer tout autre document nécessaire à la bonne exécution de cette décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes" at the top, "Le Président" in the center, and "Creuse Sud-Ouest" at the bottom.